



Dans ce numéro

Municipalité et Métropole **P.1**

Associations, rendez-vous,

infos pratiques **P.2 et 3**

Numéros utiles, Infos, Les gens **P.4**

L'édito du Maire

« Êtes-vous de droite ou de gauche ? »

Combien de fois pendant la campagne des dernières municipales ai-je entendu cette question ? Conscients que notre équipe était constituée d'individus issus de multiples horizons et de sensibilités souvent différentes, bien des habitants s'interrogeaient sur notre « camp d'appartenance », sur notre « étiquette ».

Je suis d'extrême-centre.

Je crois profondément que les clivages « gauche-droite » n'ont aujourd'hui plus de sens, et ce depuis longtemps. Parce que la lutte des classes – au sens de celle qui a opposé durant des siècles patrons et ouvriers, bourgeois et prolétaires, ceux d'en haut et ceux d'en bas –, cette lutte-là est terminée.

En quelques dizaines d'années, aidées par l'automatisation et l'informatisation, les inégalités sociales se sont fortement atténuées dans notre société et ont amené à l'émergence d'une classe moyenne.

Tant mieux.

N'y a-t-il pour autant plus d'enjeux ? Plus matière à débat ? Si, d'évidence...

Les modalités de la transition énergétique, les incidences de la conversion de notre monde au numérique, le déploiement des nouvelles industries innovantes (cleantech, robotique...), les

conséquences de ces mutations sur l'emploi, la direction et le rythme des changements à opérer pour redéfinir la société dans laquelle nous souhaitons vivre ensemble : voilà les nouveaux débats que nous devons avoir.



Faut-il lutter contre ce Nouveau Monde qui fait peur à beaucoup ? Faut-il s'en accommoder ou encore préparer son avènement pour mieux le maîtriser ?

Aujourd'hui, au niveau national, des voix s'élèvent enfin pour dire que les vieux clivages gauche-droite n'ont plus de sens. Pour dire que notre vieux et grand pays est épuisé par ces querelles d'un ancien temps. Pour dire que l'enjeu n'est plus dans la lutte des classes et que, si certains conflits méritent d'être résolus, ils ne doivent plus opposer les Français autour de leurs intérêts individuels mais les faire débattre autour de leur vision du monde.

Les prochaines échéances électorales vont-elles enfin changer la donne ?

Pour notre avenir et celui de nos enfants, c'est le vœu que je formule en ce début d'année... scolaire.

Belle fin d'été à tous.

Renaud George

PLU-H

FIN DE LA CONSULTATION LE 30 SEPTEMBRE 2016

La révision du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) est en cours depuis 2013. La procédure prévoit la possibilité pour chaque administré d'exprimer des souhaits quant à cette révision, c'est la phase de concertation. Les souhaits seront étudiés et discutés entre la Métropole et la Commune au vu des enjeux locaux et des obligations réglementaires. Cette phase de concertation sera close le 30 septembre 2016.

Plusieurs moyens de déposer vos souhaits :

- à la Mairie sur le cahier de concertation ou par courrier
- à l'Hôtel de la Métropole (20 rue du Lac Lyon 3ème) sur le cahier de concertation ou bien par courrier à l'intention du Président de la Métropole de Lyon, Procédure de Révision du PLU-H, 20, rue du Lac CS 33569, 69505 Lyon Cedex 3
- par Internet sur <http://blogs.grandlyon.com>

Les étapes suivantes seront :

- l'enquête publique en février ou mars 2017 : dès l'ouverture de l'enquête publique vous disposerez d'un mois pour faire part de vos remarques au commissaire enquêteur (les dates de sa présence à Saint-Germain seront indiquées ultérieurement) ;
- approbation du PLU-H en décembre 2017 ;
- entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

Samedi-Dimanche
17-18
septembre

Journées Européennes du Patrimoine
Visite de la Tour médiévale
Expositions
de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h



Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées Européennes du Patrimoine Visite de la Tour médiévale, de l'église, expositions, contes,...

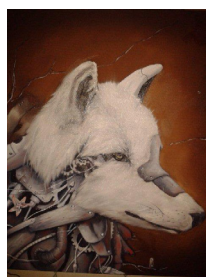
Venez admirer Saint-Germain comme vous avez peu souvent l'occasion de le faire : du toit-terrasse de la Tour, vue panoramique sur tout le village et les alentours !

La Tour médiévale, à côté de l'église, ouvre ses portes à cette occasion, les samedi et dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 17h.



Lors de votre ascension des 19,50 mètres, vous pourrez admirer l'exposition « Heurtoirs d'antan », proposée par le photographe Michel Charbonnel. Ce dernier sera présent et vous racontera des anecdotes sur ses différents clichés, en noir et blanc et argentique.

Au dernier palier prendront place les œuvres d'une toute jeune artiste, Anastasia Alexandre : peintures à l'huile, aquarelles, dessins, nus, animaux ou encore mangas... également exposés dans la Salle de la Tour, juste à côté.



Samedi 17 septembre – 10 heures. Laurence Fourcade nous enchantera avec ses contes tirés du panier, pour petits et grands, au pied de la Tour.

Samedi 17 septembre – 11 heures. Vernissage.

Faites ensuite un détour par l'église, ouverte les deux jours de 14h à 18h.

Durant ces 2 jours, la Métropole relance le projet Métrophonie. Vous êtes invités à enregistrer, avec votre smartphone, la devise « liberté, égalité, fraternité » et l'envoyer à metrophonie@grame.fr. Ces voix serviront à la création d'une œuvre qui sera diffusée par une installation sonore et visuelle interactive dévoilée le 27 janvier 2017 au Sucre. Cette installation sera ensuite présentée dans les communes de la Métropole souhaitant l'accueillir. Pour permettre la réussite de ce beau projet participatif, nous avons mis à votre disposition des éléments de communication dans le kit des JEP 2016.

Mercredis 21 septembre et 23 novembre, 19h30

Conseil Municipal

A Saint-Germain, toutes les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous. Un temps y est toujours réservé pour les questions du public auxquelles la Municipalité tente d'apporter des réponses. Les séances du conseil sont enregistrées et écoutables sur www.sgmo.net. Notez bien qu'il est inutile d'attendre la tenue d'un Conseil pour poser vos questions : mairie@sgmo.net, courrier déposé à l'accueil de la Mairie ou dans sa boîte aux lettres, téléphone au 04 78 91 25 21. Les courriers sont traités en toute confidentialité, mais les courriers anonymes ne sont pas traités.

7, 8, 14 et 15 octobre à 20 h 30, 9 et 16 octobre à 15 h

Théâtre : Sans domicile Félix

Un couple aisé et snob... Madame décide un jour de faire monter chez elle un SDF pour répondre à l'appel de la journée contre la pauvreté. Et si ce SDF allait bouleverser la vie de ce couple...

Les Amis du Théâtre de Saint-Germain vous invitent salle Georges Brassens à découvrir : « Sans domicile Félix », une pièce de Frédéric Dubost

- Vendredis et samedis 7, 8, 14 et 15 octobre à 20h30

- Dimanches 9 et 16 octobre à 15 h

Venez nombreux ! Libre participation.

Samedi 24 septembre, 20 h

Ciné-Club

Le Cinquième élément

Bruce Willis, Milla Jovovich, Ian Holm, Gary Oldman dans ce film culte de Luc Besson.



Nommé 8 fois aux Césars 1998, le film obtient 3 récompenses (meilleur réalisateur, meilleure photographie, meilleurs décors). Découvrez ou redécouvrez sur grand écran les aventures de la sylphide Leeloo (Milla Jovovich) aidée du musclé Korben Dallas (Bruce Willis) pour sauver la Terre et l'Humanité.

Plus d'infos sur <http://cinevalsaone.wix.com/association>

Tarifs entrée : 2 euros adhérents, 4 euros non adhérents.

Salle Georges Brassens.

Samedi 1er octobre, 20 h

Tournoi de poker

Le samedi 1er octobre, dès 20 h, le Sou des écoles propose son grand tournoi de poker salle Maryse Bastié. Nombreux lots à gagner. Informations.poker@gmail.com

Dimanche 2 octobre, 17 h

Concert de rentrée des Pianissimes

L'association Dièse nous propose son premier concert de la saison à l'église de Neuville-sur-Saône.

Nathalia Milstein est la première femme à avoir obtenu le 1er prix du Concours International de Piano de Dublin (2015) et fait déjà preuve, à 21 ans, d'une maturité peu commune.

Elle interprètera des œuvres de Mozart, Liszt, Chopin et Ravel.

Tarif normal : 22€

Tarif spécial : 18€ (Pré-ventes jusqu'au 20 septembre, Adhérents de Dièse)

Tarif réduit : 12€ (Moins de 26 ans, Demandeurs d'emploi)

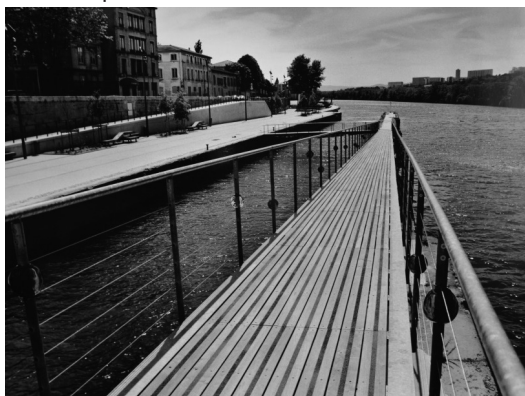
Renseignements et réservations : www.pianissimes.org

Jusqu'au 29 octobre

Expositions à la bibliothèque

Jusqu'au 29 octobre, la bibliothèque Saint-Exupéry nous emmène sur la Saône et ses berges au travers d'une double exposition :

- **Le Yacht Club du Rhône** retrace l'histoire du club, de sa création en 1935 à nos jours avec des documents, des objets, des photographies qui racontent la vie de la base nautique. Saviez-vous que le yacht-club a été le tout premier (et très longtemps le seul) club de voile et de motonautisme du département, et le premier club en France à organiser les championnats de France et d'Europe de motonautisme !



- **Serge Besson** nous propose ses superbes photographies argentiques noir et blanc « En partant de l'Île Barbe » : une promenade sur les berges de la Saône, en ombres et lumières depuis l'Île Barbe jusqu'à la confluence. Vous découvrirez des œuvres architecturales insoupçonnées jusqu'à ce jour et qui font partie de la balade d'aujourd'hui.

Nous vous donnons rendez-vous pour le vernissage de ces deux expositions le samedi 24 septembre à 11h00.

Escapades d'automne

Cet automne, la municipalité vous propose deux escapades Vulcania et le Marché de Noël de Montbéliard.

Vulcania

Le **samedi 15 octobre 2016**, partez à la découverte des volcans à Vulcania en Auvergne (ouvert aux enfants à partir de 3 ans révolus). Les tarifs incluent le transport en car depuis Saint-Germain et les entrées au parc d'attractions. Inscriptions jusqu'au vendredi 30 septembre à l'accueil de la Mairie.



TARIFS	Adulte	6 à 16 ans	3 à 5 ans
St Germinois	20,00 €	13,00 €	6,00 €
St Germinois avec Pass St Germain	12,00 €	9,00 €	5,00 €
Extérieur	37,00 €	30,00 €	17,00 €

Les lumières de Noël de Montbéliard



Le **samedi 10 décembre 2016**, journée libre au Marché de Noël de Montbéliard, qui devient à cette occasion la cité des lumières de Noël. Ce marché est réputé pour son authenticité. Pour sa 30ème édition, l'invité d'honneur sera l'Autriche.

Inscriptions en Mairie à partir du 17 octobre 2016.

Bénévole à la bibliothèque ? C'est possible et c'est maintenant...

Afin d'élargir ses horaires d'ouverture au public, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque s'ouvre à de nouveaux volontaires : pourquoi pas vous ?

Pour pouvoir ouvrir tous les jours de la semaine entre 16 h et 19 h, ainsi que le mercredi après-midi et le samedi matin, nous sommes à la recherche de personnes disponibles pour quelques heures ou davantage sur l'un ou l'autre de ces différents créneaux, voire même en-dehors. Assurer l'accueil du public pour l'emprunt ou pour la restitution de livres, enregistrer ou protéger des ouvrages, inscrire de nouveaux

abonnés, donner des conseils de lecture... Les missions possibles sont multiples et variées.

Vous aimez les livres et la lecture ? Vous souhaitez participer à la vie culturelle de notre village ?

Que vous soyez retraité ou actif disposant d'un peu de temps libre, disponible dans les créneaux indiqués ci-dessus ou même en-dehors, merci de prendre rapidement contact avec Blandine Brocard à l'adresse e-mail : bb@sgmo.net, ou d'informer l'accueil de la Mairie (tél. 04 78 91 25 21).

Nous vous recontacterons très vite !

Appel à suggestions

Quels aménagements pour notre voirie ?

Nids de poules, affaissements de trottoirs, aménagements de plateaux surélevés ou de ralentisseurs, chaussée abîmée, signalétique manquante ou soustraite, création de stationnement pour personnes à mobilité réduite, traçages au sol, traversées piétonnes, mobilier urbains, stationnement 2 roues, bancs, barrières, plots... La voirie communale doit être entretenue et aménagée. Dans le cadre de réparations ponctuelles, la Métropole de Lyon peut être en mesure de nous allouer des fonds (le FIC : fonds d'initiative communale) nous permettant, en partie, de réaliser ces opérations de proximité. Toutes vos idées ne pourront pas forcément entrer dans le cadre de ce fonds (limité hélas !), certaines décisions devant en outre être prises en accord avec la Métropole.

Vos suggestions et propositions d'aménagements de voirie (sécurité, confort, accessibilité) alimenteront les réflexions permettant de présenter à la Métropole des projets pour améliorer notre quotidien. **Pour soumettre vos propositions**, contactez le secrétariat de la mairie au 04 78 91 25 21 ou envoyez un courriel à secretariat@sgmo.net avec en objet « FIC ».

Echos...

La société de chasse de Saint-Germain a été malencontreusement oubliée dans le guide des associations paru il y a quelques jours... Et pourtant, l'association, fondée en 1946, est toujours aussi jeune et active ! Pour rejoindre les joyeux chasseurs de Saint-Germain, contactez Michel Deronze : 04 78 98 25 91 / 06 23 13 48 61.

Ouverture d'une poissonnerie. Le 1er octobre, Romain et Emily ouvrent «La criée des Monts d'Or» au centre commercial de la Mendillonne. En plus de leur étal de poissons, ils proposeront également un bar à huîtres (à déguster sur place), un rayon traiteur et un vivier à homards et langoustes. La poissonnerie sera ouverte tous les jours sauf le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h (fermeture le dimanche à 12 h). Tél. 04 69 84 65 29.

Vente des appartements de «la poste». Lyon Metropole Habitat (ex OPAC du Rhône) met en vente des appartements de la résidence Des Monts D'Or (12-18 avenue de la Paix). En acquérant ces logements, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de la sécurisation de l'achat (garantie de rachat en cas d'accident de la vie, assurance revente en cas de moins-value,...) Renseignements : 04 78 95 52 62 et devenir-propretaire@lmhabitat.fr.

Lauréats. Vous êtes nombreux et chaque année davantage, à fleurir vos fenêtres et balcons et ainsi à embellir les rues de notre village. A l'occasion du forum des associations, les lauréats du concours 2016 ont reçu leur diplôme accompagné d'une plante d'intérieur et d'un bon cadeau. **1er prix** : M. Mattioli Monteil. **2e prix** : Mme Massion. **3e prix** : Mme Badin. **Prix spécial « jardin sur rue »** : Mme Gouthier.

Assistentes maternelles. A partir du 1er octobre, la liste complète des assistantes maternelles de Saint-Germain avec leurs disponibilités sera à votre disposition sur le site internet de la commune (www.sgmo.net), à l'accueil de la mairie et auprès du Rammo d'Or. Les disponibilités des assistantes maternelles seront mise à jour chaque mois.

Facebook Saint-Germain. La Commune de Saint-Germain s'est dotée d'une nouvelle page sur Facebook sur laquelle vous pouvez interagir, commenter, aimer (ou pas) les actualités de votre village : [facebook.com/SGMO69](https://www.facebook.com/SGMO69).

L'Echo de Saint-Germain. Actu «chaude», échos, carnet, vie des commerces, dépôts de permis de construire et travaux, vos petites annonces,... dans quelques semaines naîtra «L'Echo de Saint-Germain», une lettre bimensuelle qui vous sera envoyée par courriel, complément indispensable du Petit Potin. Inscription sur www.sgmo.net.

Réclamations

Un souci de propreté (ou collecte des déchets), de voirie, d'eau, d'assainissement, effectuez votre réclamation en ligne : www.grandlyon.com/pratique/nous-contacter.html

Paroisse

Messes à 9 h à l'église de Saint Germain les dimanches 18 septembre, 16 et 30 octobre.
Tous les mardis : messe à 18 h 30 à la salle paroissiale.

Mairie : nouveaux horaires à partir du lundi 3 octobre 2016

Suite à la consultation des habitants, de nouveaux horaires d'ouverture de votre mairie seront proposés à partir du lundi 3 octobre 2016. Des horaires plus réguliers, une «nocturne» le lundi jusqu'à 19 h, et l'ouverture également le mercredi après-midi :

	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
LUNDI											
MARDI											
MERCREDI											
JEUDI											
VENREDI											
SAMEDI											

Broyage des branchages

Le service espaces verts de la commune vous propose, cette année encore, le broyage de vos branchages de 9 h à 12 h les samedis : 24 septembre, 8 et 22 octobre. Vous pourrez remporter vos copeaux ou les laisser aux jardiniers de la commune. Pour assurer la fluidité de ce service, merci de prendre rendez-vous au 04 78 91 25 21.

Permanence juridique gratuite

Vous avez des questions sur vos droits dans les principaux domaines de la vie courante ? Séparation, autorité parentale, successions... Un juriste vous reçoit tous les vendredis de 10 h à 12 h sur rendez-vous et vous renseigne gratuitement dans les domaines du droit des personnes et du droit de la famille. Lieu : Espace Mainteue au 2, chemin de Mainteue
ATTENTION : obligation de prendre RdV en vous rendant à l'accueil de la Mairie ou en téléphonant au 04 78 91 25 21.

Navette municipale St Germain / Neuville pour les Seniors

Les 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre et 28 décembre 2016.



Vous n'avez pas de véhicule et vous avez des difficultés à vous déplacer seul(e) en bus, la municipalité met à votre disposition gratuitement, une navette pour vous rendre à Neuville-sur-Saône le dernier mercredi de chaque mois.

1ère rotation : départ de St Germain à partir de 8h40 / retour aux alentours de 10h30-11h. 2ème rotation : départ de St Germain à partir de 9h20 / retour aux alentours de 11h-11h30. Si vous habitez vers les Cités, il vous suffit de vous rendre à l'arrêt de bus de la rue Gabriel Cordier à 8h40 ou 9h20. Si vous habitez un autre secteur du village, appelez la veille l'accueil Mairie (04 78 91 25 21) pour vous inscrire et que l'on vienne vous chercher chez vous. Au retour, chacun est raccompagné à son domicile.

Permanences d'accueil de l'antenne du Secours populaire de Saint-Germain



NOUVELLE ADRESSE
Petit Centre, 13 rue Raymond Mathieu
69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
CONTACT: 07 69 00 88 24

Accueil de toute personne en situation de précarité

Permanences

Mercredis 28 septembre, 12 et 26 octobre
9 et 23 novembre.

Numéros utiles

Mairie	04 78 91 25 21
Police municipale	04 78 91 46 75
Permanence élus (urgence)	06 58 66 88 28
Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU : 15 Médecin de garde	04 78 98 21 21
Médecin, Dr De Ladreit	04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet	04 72 08 85 34
Cabinet infirmier	04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillet	04 78 91 66 33
Horaires de la déchèterie (jusqu'au 31 octobre) : Lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, samedi 8h30 à 18h30, dimanche : 9h à 12h.	